

DE 2014 À 2020.

DÉVELOPPONS LE SPORT QUI ASSOCIE TOUTE LA POPULATION.

DANS LES QUARTIERS, À TOUT ÂGE, DANS TOUTES SES FORMES.

LES PROPOSITIONS DU COMITÉ FSGT ET DES CLUBS.

ANALYSES ET CONSTATS

PROPOSER ET REVENDIQUER D'ÊTRE ACTEUR DES DÉCISIONS ; CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE PLUTÔT QUE D'ÊTRE SPECTATEUR.

Au-delà des simples revendications des besoins du sport de la population, le comité FSGT, en associant dirigeants de clubs et élus en charge des sports, souhaite participer à sa manière au scénario de Jean Louis Laville, sociologue spécialiste de la vie associative. Ce dernier nous invitait, lors du dernier colloque européen sur le bénévolat organisé par le département, à la co-construction des politiques publiques pour les prochaines décennies.

La définition des besoins et des réponses à apporter n'est pas claire. Entre le modèle de pratiques sportives sélectives qui développent de l'exclusion et celui du marché sportif qui développe des consommateurs, d'autres voies sont possibles. Les villes et les associations sportives locales ont un rôle particulier à jouer ensemble pour construire les projets sportifs locaux des prochaines décennies. La vie associative revendique...c'est une de ses fonctions. Les municipalités font le tri et régulent les réponses à apporter aux besoins qui s'expriment. Chacun est dans son rôle. Mais aujourd'hui nous sommes confrontés à un blocage : d'un côté des associations qui réclament toujours plus de moyens et d'équipements, de l'autre des villes qui regrettent la baisse de leurs ressources.

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET LA VIE ASSOCIATIVE SONT DES OUTILS UTILES POUR IMAGINER DES SOLUTIONS NOUVELLES :

La politique de l'État et ses effets (RGPP, réforme des territoires, étranglement des finances communales, politique de l'état et marchandisation des pratiques sportives) vont contraindre les municipalités, le département et le mouvement sportif à imaginer des solutions nouvelles avec moins d'argent.

L'engagement bénévole et la vie associative dans la société française représentent aujourd'hui des valeurs essentielles. Le sport pour tous associatif – celui qui associe réellement l'adhérent - revêt un caractère d'utilité publique sur le plan de la santé, de l'éducation sportive, de la citoyenneté et de la solidarité.

DE NOUVEAUX RAPPORTS ENTRE LES CLUBS ET LES VILLES SONT NÉCESSAIRES :

Parfois, des municipalités ont développé sans passer par le système associatif sportif, des pratiques sportives en direction de la population. Ces prestations municipales viennent concurrencer les pratiques du club omnisports. Elles interrogent sur le sens et l'intérêt du point de vue de la responsabilisation du pratiquant. Elles monopolisent souvent des moyens humains, matériels, des créneaux d'installations au détriment des pratiques associatives qui ne demandent parfois qu'à se développer.

A d'autres endroits, la ville confie au club omnisports la mission d'organiser le service sportif. Elle octroie des subventions importantes pour professionnaliser l'encadrement des activités. Cette logique municipale détourne le club omnisports de sa mission première : s'organiser avec ses adhérents et la population pour développer des activités tournées vers la satisfaction de ses besoins.

LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX APS EXISTENT TOUJOURS EN 2014 :

Nous constatons en 2014 qu'il existe toujours un sport du pauvre. Nous constatons en 2014, non pas une démocratisation des APS mais un phénomène de démographisation. A savoir la massification de la reproduction des inégalités d'accès à des pratiques sportives de qualité et émancipatrices. Si la pratique sportive s'est développée de façon massive, les inégalités d'accès à la pratique existent toujours : pour les moins performants, les moins diplômés, les plus pauvres, les plus éloignés des équipements sportifs, pour les familles des milieux populaires qui sont les premières à être touchés par le chômage, la précarité de l'emploi, la crise du logement, le temps partiel. Les enjeux de cohésion sociale et de culture physique et sportive à tout âge demeurent plus que jamais d'actualité.

Dans cet esprit la FSGT et les grands clubs omnisports formulent ici, des propositions regroupées en trois axes qui visent à être débattues avec les municipalités et le département :

- **Analyser ensemble, la ville et les clubs, l'évolution des besoins des différentes catégories de population.**
- **Reconnaître l'utilité sociale et les missions de service public assumées par les clubs omnisports.**
- **Développer une politique d'équipements sportifs soucieuse de répondre aux exigences de diversité et de proximité.**

Ces propositions sont le fruit de multiples séquences de travail et d'analyse de la réalité de la vie associative sportive sur le plan local. Elles s'appuient sur l'expérience de nos clubs, de la FSGT. Mais aussi sur l'exploitation de données sociologiques (Recensement Insee, Recensement des licenciés sportifs dans les communes, travaux de la fondation France Bénévolat notamment).

PROPOSITION N°1 :

ANALYSER ENSEMBLE, LA VILLE ET LES CLUBS, L'ÉVOLUTION DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION.

UNE POPULATION LOCALE QUI AUGMENTE ET SE DIVERSIFIE

Il existe non pas une mais plusieurs catégories de population dans nos villesⁱ :

- 1/3 des populations de nos villes est constitué de familles économiquement faibles que nos associations touchent partiellement. Si le chômage diminue très légèrement dans les villes étudiées, le travail précaire et les contrats en CDD augmentent. Sur Ivry, Vitry, Valenton, Orly et Champigny, la population économiquement faible est plus élevée que dans le département avec un peu moins d'un habitant sur deux non imposables. Cette tendance s'accroît.
- 50% environ, sont des populations socialement intégrées (emplois stables) avec sans doute beaucoup de différences économiques et culturelles. Ces populations constituent l'essentiel des adhérents. Vont donc cohabiter dans l'avenir et de façon durable, des populations plutôt aisées d'un côté et des populations socio-économiquement faibles de l'autre. Deux tendances fortes qui vont se traduire par des exigences de prise en compte de la diversification des besoins de pratiques sportives.
- Les familles monoparentales et les célibataires ne sont pas une composante nouvelle mais elles constituent une partie massive aujourd'hui (15 à 20%). Elle est principalement constituée de seniors et de jeunes avec des enfants en bas âge. Leurs besoins de pratiquer s'expriment sur deux registres dominants: des pratiques pour les enfants mais avec peu de possibilités de les accompagner sur les lieux de pratique. Et des pratiques pour adultes avec des objectifs de convivialité, de lien social et de maintien du capital santé.
- Les nouveaux habitants : Par exemple entre 1999 et 2009 (chiffres Insee) Vitry a gagné 8000 habitants. Ivry 7000. Une augmentation essentiellement due à l'arrivée de jeunes couples et de familles parisiennes cherchant des logements plus abordables. Cadres supérieurs, professions intermédiaires et employés représentent la majorité du contingent de ces nouvelles populations. Elles drainent avec elles de nombreux moins de 20 ans.
- Le temps de transport du travail au domicile a augmenté en dix ans avec trois quart des habitants qui travaillent en dehors de la commune ou du Val de Marne.

GRANDS CLUBS OMNISPORTS : DES MARGES IMPORTANTES DE DÉVELOPPEMENT

Dans le département, les grands clubs omnisports peuvent représenter de 60 à 90% de la population sportive licenciée selon la localité. Avec des caractéristiques communes : Une participation importante du club à la féminisation des pratiques. Un nombre de plus de 60 ans sous représenté si l'on considère l'ensemble de la population des retraitésⁱⁱ. De nombreuses listes d'attente sur les pratiques sportives en direction des enfants.

Si les sections multisports adultes, seniors et enfants qui ont été créées dans les années 60 et 70 ont représentés des atouts forts pour répondre à la diversité des besoins, on peut légitimement affirmer aujourd'hui que le potentiel de développement de ces activités est sous-utilisé. Au regard de l'évolution des catégories d'âges dans la population, on peut aussi dire que la population des jeunes et des adolescents est fortement sous-représentée dans les clubs.

L'augmentation du nombre de célibataires va renforcer le besoin de lien social et d'engagement surtout chez les plus de 60 ans. Les familles monoparentales en augmentation font apparaître l'accroissement des décalages entre les créneaux de pratiques inadaptés des petits – en semaine et en début d'après midi – et les disponibilités pour des familles qui consacrent entre 1h30 et 3h par jour dans les transports et qui sont plus que les autres dans des situations de travail précaire.

PROPOSITION N°2 :

RECONNAÎTRE L'UTILITÉ SOCIALE ET LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ASSUMÉES PAR LES CLUBS

OMNISPORTS :

LES CLUBS OMNISPORTS DÉVELOPPENT LA RESPONSABILISATION DES INDIVIDUS, LE LIEN SOCIAL DANS LA VILLE, LA SOLIDARITÉ ENTRE LES HABITANTS :

Historiquement, la vie associative en France s'est construit un espace autonome. Entre la logique du marché privé et du service public de l'État, elle permet à la population de s'organiser pour prendre en charge des problèmes qui ne sont résolus ni par le marché privé, ni par les pouvoirs publics. La croissance du nombre des associations en France et le développement de l'engagement bénévole et gratuit traduit la volonté de la société française et des individus d'agir ensemble. Pour se rendre utile, pour acquérir des compétences, pour se re-construire et se re-créer face à une société de consommation de plus en plus individualiste et destructrice du lien social. ...

La vie associative sportive authentique assume trois fonctions essentielles dans une ville : Former des consciences autonomes, répondre à une demande sociale, revendiquer et développer des moyens et des politiques publiques. La vie associative sportive authentique repose sur la participation volontaire de ses adhérents. Elle peut le cas échéant s'appuyer sur des forces professionnelles et salariées dont la mission principale reste le développement de la responsabilisation des adhérents.

S'il peut observer de façon empirique les effets de la vie associative sportive sur les individus qui se sont engagées en son sein, le club omnisports est difficilement en mesure d'évaluer les besoins de la population locale en termes d'engagement et de citoyenneté. Ce travail devrait pouvoir être réalisé en concertation avec la ville. Par exemple, il existe 500 responsables bénévoles à Ivry, 700 à Vitry, 80 à Orly, 100 à Valenton : soit près de 1400 individus dont le moteur de l'action n'est pas financier.

LES CLUBS OMNISPORTS RÉPONDENT AUX BESOINS DE PRATIQUES SPORTIVES DIVERSIFIÉES DE LA POPULATION :

Le club omnisports organise des activités physiques et sportives qui vont de la petite enfance jusqu'au 4^{ème} âge. Les formes de pratiques organisées par le club omnisports sont variées, diversifiées et répondent d'abord à une logique de publics. Pratiques de compétition, non compétitives, tournées vers la santé, pratiques sportives éducatives, lien social.

Le club omnisports représente, selon les villes, entre 10 à 15% des habitants de la ville. La proximité avec la population favorise la connaissance par le club de l'évolution des besoins exprimés par les habitants. Les forums des sports, les listes d'attente, sont des outils utiles. La population exprime aussi des besoins directement dans les lieux d'activité ou dans le siège du club. Il est donc en mesure de recenser les pratiquants organisés et les demande de pratiques qui ne sont pas organisées.

Le club omnisports sait souvent être réactif pour proposer des solutions, ouvrir des créneaux d'activités nouvelles, développer une nouvelle activité en réponse aux besoins qui s'expriment. Le club omnisports peut aussi avoir une démarche d'analyse de l'évolution des populations dans la ville afin de rechercher les décalages entre les pratiques proposées et les besoins. Dans le cadre de stages de clubs ou de formations avec le comité FSGT.

La forme omnisports est une réponse adaptée pour construire dans la durée, les conditions de pérennité et de renforcement de chacune des sections, activités qui le composent. La mutualisation des moyens et des expériences favorise l'entraide et le soutien mutuel. Souvent, des petites associations ont été soutenues par le club omnisports local et se sont développées.

PROPOSITION N°3 :

ASSOCIER LES CLUBS À LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SOUCIEUSE DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE DIVERSITÉ, DE PROXIMITÉ ET D'ORGANISATION DE LA VIE ASSOCIATIVE.

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PEU ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ORGANISÉE

Les villes ont développé des équipements sportifs dans les quartiers avec une logique d'ouverture aux publics inorganisés en dehors des structures associatives. City stades, terrain multisports, aire de jeux ont foisonné dans les quartiers depuis deux décennies. Si l'intention est louable de vouloir aménager des espaces de jeux ouverts dans des zones urbaines où disparaissent peu à peu les espaces de jeux naturels, on peut tout de même s'interroger sur leur utilisation dans la durée par la population.

Il est urgent d'avoir une véritable réflexion concertée, associant villes et associations sportives, sur la conception d'équipements sportifs qui répondent aussi aux besoins d'organisation de la vie associative des clubs. Salles de réunions attenantes aux installations sportives, possibilités d'y organiser des événements festifs ou d'y organiser des stages de formations, stockage adapté du matériel sportif, bureau des éducateurs et animateurs etc... La liste n'est pas exhaustive.

BIENTÔT DE NOUVEAUX QUARTIERS. PAS DE PROJETS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ.

Les populations locales du Val-de-Marne augmentent sensiblement depuis 10 à 15 ans. A côté des populations économiquement faibles qui sont majoritaires, on voit de nouvelles populations issues de l'agglomération Parisienne y emménager. De nombreux projets de logements nouveaux voient le jour. Les réhabilitations de quartiers, le Grand Paris, l'aménagement des bords de seine, le Super Métro vont transformer durablement les villes.

Sans pour autant que soit posée le problème des équipements sportifs nécessaires pour accueillir les nouvelles populations de ces quartiers. Les activités physiques sportives sont devenues un élément incontournable, le sport a prit une place de plus en plus importante dans le mode de vie des citoyens. De nouveaux équipements sportifs dédiés à la pratique sportive pour tous sont nécessaires. Une réflexion doit s'organiser pour analyser l'existant, les besoins, pour anticiper sur les projets. En associant les clubs omnisports.

UN PARC D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PEU ADAPTÉS AUX BESOINS RÉELS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Les équipements conçus depuis quelques décennies répondent aux exigences du sport de compétition, pas à la pratique des divers publics. Ils ont été construits dans un contexte de recherches d'économies d'investissement et d'uniformisation pour satisfaire en priorité les besoins de l'éducation physique sportive et le sport de masse ainsi que les exigences des fédérations sportives.

Les politiques d'équipements sportifs sont liées d'une part à des problèmes liés au financement, d'autre part à des choix délibérés pour des types d'équipements qui ne répondent pas nécessairement aux besoins réels de la population. Nous pensons qu'une analyse des besoins doit se faire selon une typologie axée sur la fonction des équipements. Fonctions qui peuvent être multiples (sport spectacle, compétitions et entraînements, éducation physique à tout âge, sport santé des adultes et des seniors, ludique, plein air).

Le comité FSGT et ses clubs réunis en Assemblée Générale – Janvier 2014

ⁱ Le comité FSGT a procédé à ces examens avec les clubs du CS Valenton, de l'AS Orly, de l'US Ivry et du RSCC. D'autres clubs vont prochainement être associés à ce travail. En appui sur les chiffres INSEE et le recensement des licenciés sportifs par commune réalisé par le Ministère des sports.

ⁱⁱ 6% de retraités pratiquent des APS à l'ES Vitry alors qu'il y a 17% de retraités dans la ville - 8% pratiquent à l'US Ivry contre 17% de retraités dans la population totale d'Ivry.